



70 RUE SAINTE MARGUERITE
69360 SIMANDRES
Tel : 0478023078
Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Marché de prestations intellectuelles

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration ed la zone humide de Saint- Symphorien d'Ozon et restauration hydromorphologique de la Luyne

N° 2022_012

Avis d'appel public à la concurrence

(Publicité)

Date limite de réception des offres :

04/01/2023 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO

70 RUE SAINTE MARGUERITE

69360 SIMANDRES

Téléphone : 0478023078

Adresse internet : <https://smaavo.fr/>E-Mail : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Statut : Syndicat mixte ouvert

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques
- Environnement

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration ed la zone humide de Saint-Symphorien d'Ozon et restauration hydromorphologique de la Luyne - L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre concernant des travaux de restauration de la zone humide de Saint-Symphorien-d'Ozon et de restauration hydromorphologique de la Luyne sur la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Les objectifs du marché sont :

- La définition et la proposition d'un projet pour la restauration de la zone humide de Saint-Symphorien-d'Ozon et la restauration hydromorphologique de la Luyne ;
- L'élaboration des dossiers réglementaires associés au projet ;
- La mission d'assistance pour la passation des marchés de travaux ;
- La direction de l'exécution du ou des contrats de travaux, l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier ainsi que l'assistance à la réception.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

SMAAVO

Code NUTS : FRK26

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Mission de maîtrise d'oeuvre complète (tranche ferme)

Dossiers Loi sur l'eau, déclaration d'intérêt général et demande de dérogation espèces protégées (tranche optionnelle)

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 24 mois.

La tranche Mission de maîtrise d'oeuvre complète commence à compter de la date de notification du marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Concernant la tranche Mission de maîtrise d'oeuvre complète :L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Concernant la tranche Dossiers Loi sur l'eau, déclaration d'intérêt général et demande de dérogation espèces protégées :L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant de la tranche.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

▪ **Capacité technique et professionnelle :**

- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du personnel d'encadrement
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : Le prestataire réalisera une reconnaissance de terrain sur le secteur des travaux ainsi que sur l'ensemble de la zone humide.

Ces visites de terrain permettront au prestataire d'appréhender l'ensemble des contraintes de la zone d'étude à prendre en compte pour la conception et la réalisation du projet.

L'objectif des visites de site est de prendre connaissance de la situation initiale (typologie des cours d'eau, emprise foncière disponible, localisation des réseaux, des bâtiments, localisation des accès, etc.) et d'identifier l'ensemble des contraintes techniques d'aménagement et de réalisation du projet..

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

Le prix sera noté par une note N2 calculée de la manière suivante

2. Critère Valeur Technique pondéré à 60 %.

La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire justificatif et notée de la façon suivante

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2022_012

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/12/2022

Date limite de réception des offres : 04/01/2023 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Informations sur les options : Le prestataire est chargé de vérifier la nécessité de réaliser un dossier loi sur l'eau et de déclaration d'intérêt général et de réaliser le dit dossier, conformément à la réglementation en vigueur, si nécessaire.

Ce dossier devra répondre aux exigences des services de l'Etat compétents et portera notamment sur l'évaluation des incidences du projet sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, et sur l'évaluation de l'impact piscicole et de tout autre usage susceptible d'être impacté par le projet.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO / Direction

Correspondant : Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE

Adresse : 70 rue Sainte Marguerite

69360 SIMANDRES

Tél : 0478023078

Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Adresse Internet : <https://smaavo.fr/>

- pour les renseignements d'ordre technique :

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon - SMAAVO / Direction

Correspondant : Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE

Adresse : 70 Rue du Stade

69360 SIMANDRES

Tél : 0478023078

Courriel : e.gracia-lavedrine@smaavo.fr

Adresse Internet : <https://smaavo.fr/>